**Projet de**

**[certificat, microprogramme, diplôme] en […]**

ou

**Projet de cheminement en […] dans le cadre du programme de […]**

Université de Sherbrooke

[Faculté]

[Département]

Avril 2023

**Table des matières**

[PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET DE PROGRAMME 4](#_Toc131940672)

[1. INTRODUCTION 4](#_Toc131940673)

[1.1 Intitulé du programme 4](#_Toc131940674)

[1.2 Rattachement 4](#_Toc131940675)

[1.3 Domaine d’études et champs d’expertise 4](#_Toc131940676)

[DOSSIER D’OPPORTUNITÉ 4](#_Toc131940677)

[2. MOTIFS DE CRÉATION DU PROGRAMME 4](#_Toc131940678)

[2.1 Opportunité socioéconomique et socioculturelle 4](#_Toc131940679)

[2.2 Opportunité systémique 5](#_Toc131940680)

[2.3 Opportunité institutionnelle 5](#_Toc131940681)

[DOSSIER PÉDAGOGIQUE 6](#_Toc131940682)

[3. LIGNES DIRECTRICES 6](#_Toc131940683)

[4. VISÉES DU PROJET DE PROGRAMME 6](#_Toc131940684)

[4.1 Profil de sortie 6](#_Toc131940685)

[4.2 Cibles de formation du programme 6](#_Toc131940686)

[5. CADRE RÉGLEMENTAIRE 6](#_Toc131940687)

[5.1 Conditions et processus d’admission 6](#_Toc131940688)

[5.2 Durée et régime des études 7](#_Toc131940689)

[5.3 Mode de gestion du programme 7](#_Toc131940690)

[6. STRUCTURE DU PROJET DE PROGRAMME 7](#_Toc131940691)

[6.1 Activités pédagogiques 7](#_Toc131940692)

[6.2 Principales approches pédagogiques et modalités d’évaluation retenues 7](#_Toc131940693)

[6.3 Cheminement type d’un étudiant 8](#_Toc131940694)

[6.4 Encadrement 8](#_Toc131940695)

[6.5 Adéquation entre les activités pédagogiques et les cibles de formation du programme 8](#_Toc131940696)

[7. MESURES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE 8](#_Toc131940697)

[7.1 Services aux étudiants, environnement académique et vie étudiante 8](#_Toc131940698)

[DOSSIER DE FAISABILITÉ 9](#_Toc131940699)

[8. RESSOURCES 9](#_Toc131940700)

[8.1 Ressources enseignantes 9](#_Toc131940701)

[8.2 Personnel administratif et de soutien 9](#_Toc131940702)

[8.3 Ressources matérielles, technologiques et documentaires 9](#_Toc131940703)

[8.4 Plan de mise en œuvre 9](#_Toc131940704)

[9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 9](#_Toc131940705)

[ANNEXES 10](#_Toc131940706)

*Les dossiers de présentation doivent être rédigés conformément aux pratiques de rédaction inclusive visant à reconnaître et à mettre en évidence la diversité de la communauté universitaire, telles que définies dans le* [*Guide de rédaction inclusive*](https://www.usherbrooke.ca/langue/fileadmin/sites/langue/documents/Guide_redaction_inclusive_vf.pdf) *de l’Université de Sherbrooke.*

*Le présent gabarit est formulé en vue de la création d’un nouveau programme. Les informations demandées étant équivalentes, ce gabarit peut également être utilisé pour la création de nouveaux cheminements ou de nouvelles concentrations à l’intérieur d’un programme existant.*

# PRÉSENTATION SOMMAIRE DU PROJET DE PROGRAMME [[1]](#footnote-2)

## 1. INTRODUCTION

## 1.1 Intitulé du programme

* Titre officiel du programme

### 1.2 Rattachement

* Faculté(s), département(s) et unité(s) responsable(s)
* Lieu(x) prévu(s) d’offre du programme

### 1.3 Domaine d’études et champs d’expertise

* Présentation succincte du domaine d’études et de son évolution
* Pertinence scientifique : liens entre le programme et la recherche disciplinaire, originalité du programme, approche(s) privilégiée(s), liens avec les autres champs ou disciplines, développements futurs
* Le cas échéant, orientation(s) retenues dans le cadre du programme : cheminements, concentrations, profils, options, axes de spécialisation, etc.

# DOSSIER D’OPPORTUNITÉ

## 2. MOTIFS DE CRÉATION DU PROGRAMME

### 2.1 Opportunité socioéconomique et socioculturelle

*Besoins de la société*

* Évolutions économiques, sociales et culturelles récentes justifiant la création d’un nouveau programme; expliquer en quoi ces besoins justifient la création d’un nouveau programme plutôt que la mise à jour d’un programme existant
* Évolution des besoins de formation dans le domaine concerné au cours des dernières années au Québec, incluant les changements à prévoir dans les années à venir compte tenu de l’évolution du domaine
* Résultats d’études de besoins, sondage, enquêtes, le cas échéant.

*Perspectives d’avenir pour les diplômés*

* Identification des principaux débouchés pour les diplômées et les diplômés du nouveau programme (employeurs, travail autonome, travail de création, mobilité professionnelle, poursuite d’études avancées) au Québec, au Canada et en Amérique du Nord; leur contribution à la société québécoise en général et à la réponse aux besoins identifiés
* Perspectives d’emploi dans le secteur visé (voir par exemple les [enquêtes Relance](http://www.education.gouv.qc.ca/references/recherches/enquetes-relance/) du MEES ou toute autre publication spécialisée)
* Caractère prioritaire du secteur concerné par le projet de programme pour des associations ou des ordres professionnels, des organismes privés ou publics ou des ministères
* Cadre législatif et réglementaire de l’exercice professionnel au Québec, concerné par le projet de programme, s’il y a lieu.

### 2.2 Opportunité systémique

*Programmes similaires à l’international et au Canada*

* Inventaire et comparaison entre ces programmes, identification des programmes reconnus ou novateurs dans le domaine, le cas échéant.

*Programmes similaires au Québec*

* Inventaire des programmes similaires dans les universités québécoises
* Caractère distinctif ou apport spécifique du projet de programme dans le contexte québécois; sa situation par rapport aux programmes déjà offerts (duplication, apport nouveau, etc.); comparaison avec ces programmes ; effets escomptés de la mise en œuvre du nouveau programme sur les effectifs des programmes existants
* Concurrence ou complémentarité entre le projet de programme et d’autres programmes existants, y compris ceux du collégial, plus particulièrement dans une même région
* Le cas échéant, prise en compte des travaux effectués par les comités et sous-comités du BCI dans le secteur concerné, des orientations de la Politique québécoise à l’égard des universités relativement à l’offre globale de formation, et des autres politiques gouvernementales, des associations ou des ordres professionnels

*Partenariats et collaborations*

* Opportunités de collaboration avec universités ou autres partenaires externes
* Opportunités en matière de mobilité étudiante

### Opportunité institutionnelle

*Intégration du projet de programme dans les plans de développement institutionnel, facultaire ou départemental à l’UdeS*

* Conformité aux plans stratégiques institutionnels et facultaires ainsi qu’à leurs axes de développement

*Situation du projet de programme par rapport aux autres programmes de l’établissement*

* Complémentarité du projet de programme par rapport aux programmes déjà offerts à l’UdeS, dans la même discipline, dans les disciplines connexes et dans le secteur concerné; l’évolution du nombre d’inscriptions et de diplômées et diplômés dans les programmes apparentés ou connexes au cours des dernières années.
* Évaluation de l’impact de la mise en œuvre du projet de programme sur l’effectif étudiant de ces programmes à l’UdeS.

*État de la recherche et de la création dans l’établissement, dans la discipline ou le champ d’études concerné, selon les cycles d’études*

* Démonstration que l’Université a développé une expertise particulière dans le domaine par la présence de programmes connexes ou complémentaires

# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

## 3. LIGNES DIRECTRICES

* Principales orientations ayant guidé le développement du programme (fondements ou approches pédagogiques, approche de développement curriculaire, réussite étudiante, fondements disciplinaires, interdisciplinarité, etc.)

## 4. VISÉES DU PROJET DE PROGRAMME

### 4.1 Profil de sortie

* Caractéristiques du diplômé que le programme entend former en réponse aux besoins de formation identifiés plus haut
* Démonstration de l’adéquation avec le cycle d’étude - voir référentiels de compétences attendues au terme d’un programme de grade (annexe 1 du Règlement des études)

### 4.2 Cibles de formation du programme

* Identification des cibles de formation du programme (objectifs, compétences, situations professionnelles…) et arrimage avec les rôles, fonctions et activités professionnelles propres au domaine.

## 5. CADRE RÉGLEMENTAIRE

### 5.1 Conditions et processus d’admission

* Lieux de l'offre de formation et trimestres d'admission
* Conditions générales et particulières d’admission (moyenne requise, exigences linguistiques, scolarité préparatoire ou cours d’appoint pouvant être exigés, etc.)
  + Modalités particulières d’admission sur la base d’une reconnaissance d’acquis, d’équivalences, de passerelles, etc.
* Contingentement et capacité d’accueil, le cas échéant
  + Critères et modalités de sélection parmi les candidatures répondant aux conditions d’admission, description du processus d’analyse des dossiers.

### 5.2 Durée et régime des études

* Nombre de crédits total et répartition des crédits obligatoires, à option ou au choix
* Régime des études (temps complet / temps partiel)
* Durée moyenne du programme selon le régime des études

### 5.3 Mode de gestion du programme

* Direction et composition du comité de programme
* Ententes de collaboration établies entre différentes unités d’enseignement et de recherche, départements, facultés, ou avec d’autres établissements partenaires, le cas échéant

## 6. STRUCTURE DU PROJET DE PROGRAMME

### 6.1 Activités pédagogiques

* Identification des activités obligatoires et à option (sigles, titres, nombre de crédits/d’heures, etc.)
* Description de l’ensemble des activités : cours, laboratoires, séminaires, stages, etc. Les descriptifs (cibles de formation et éléments de contenus couverts) des activités doivent être fournis en annexe. Une distinction claire doit être établie entre les activités qui sont à créer et celles qui sont déjà existantes.
* Si le programme est agréé par un ordre professionnel ou donne accès à un permis d’exercice : identifier quelles activités sont exigées par l’ordre, si ces activités doivent être enseignées par un membre de l’ordre, etc.

### 6.2 Principales approches pédagogiques et modalités d’évaluation retenues

* Présentation de la teneur des activités (formation théorique, formation pratique, apprentissage expérientiel, création, etc.) et des principales approches pédagogiques retenues dans le programme
* Mode de livraison des activités : enseignement en présentiel, à distance, en mode mixte
* Présentation des principales modalités d’évaluation des apprentissages retenues dans les activités (examens, travaux pratiques, portfolio, évaluation par les pairs, etc.)

### 6.3 Cheminement type d’un étudiant

* Description du cheminement type (à temps plein et à temps partiel), et de ses particularités (par exemple, en cas de passage accéléré). Répartition prévue des cours à chacune des sessions pour tous les régimes d’études

*Si le programme comporte des profils ou des axes de spécialisation :*

* Cheminement des étudiants qui opteront pour ces profils ou spécialisations

*Pour les programmes à visée professionnelle :*

* Alternance entre les activités théoriques et pratiques (stages, projets, mandats…)

### 6.4 Encadrement

* Description des modalités d'encadrement offertes, notamment celles prévues pour les étudiantes et les étudiants en difficulté.

*Dans le cadre d’une formation incluant des stages :*

* Lieux des stages et procédures de placement
* Adéquation entre l’effectif étudiant attendu et le nombre de stages disponibles
* Description des modes d’encadrement et d’évaluation des stages : rôles respectifs du/des professeur(s), du superviseur en milieu de stage, du coordonnateur de stage; modalités d’encadrement à distance, multisites, etc.
* Critères et procédures d’évaluation des stages

### 6.5 Adéquation entre les activités pédagogiques et les cibles de formation du programme

*Pour chacune des cibles de formation visées par le programme :*

* Expliquer comment les activités pédagogiques et les modalités pédagogiques retenues aideront les étudiantes et les étudiants à atteindre les cibles de formation visées par le programme
* Expliquer comment les modalités d’évaluation des apprentissages prévues permettront de certifier qu’au terme du programme, chaque personne diplômée aura bien atteint chacune des cibles.

## 7. MESURES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE ÉTUDIANTE

### 7.1 Services aux étudiants, environnement académique et vie étudiante

* Accueil, activités d’intégration, modalités de soutien offertes
* Bourses et autres opportunités de financement disponibles
* Facteurs permettant de développer le sentiment d’appartenance au programme et de favoriser la persévérance
* Occasions d’implication dans le milieu, la communauté, la vie associative
* Concours et activités de reconnaissance
* Mesures en matière d’équité, de diversité et d‘inclusion (EDI)

# DOSSIER DE FAISABILITÉ

## 8. RESSOURCES

### 8.1 Ressources enseignantes

* Corps professoral, chargés de cours et activités pédagogiques dont ils seront responsables
* Mesures de soutien au personnel enseignant (formation continue, soutien pédagogique, etc), s’il y a lieu.

### 8.2 Personnel administratif et de soutien

* Ressources humaines (non-enseignantes) requises. *Spécifier si elles sont disponibles ou si elles devront être embauchées. Dans ce dernier cas, préciser le profil recherché et le plan/calendrier d’embauche.*

### 8.3 Ressources matérielles, technologiques et documentaires

* Ressources matérielles (équipement, outils, machineries…) , informatiques, numériques et documentaires (disponibles dans les bibliothèques, centres de documentation ou ailleurs) disponibles et nouvelles ressources à acquérir, s’il y a lieu.
* Espaces (salles de cours, laboratoire, bureaux, espaces de travail, locaux…) disponibles et nouveaux espaces à obtenir, s’il y a lieu.

*Au besoin, inclure en annexe l’avis des responsables de ces ressources (par exemple la direction du campus de Longueuil, les responsables des facultés collaboratrices et des partenaires externes) confirmant leur disponibilité pour les nouveaux besoins engendrés par la création du nouveau programme.*

### 8.4 Plan de mise en œuvre

* Étapes et échéancier prévu pour la mise en œuvre du programme.

## 9. PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

* Grandes lignes et principaux constats de l’analyse financière du projet, incluant les explications.

*L’analyse financière comporte les revenus anticipés en fonction des effectifs étudiants prévus pour les 5 prochaines années (à établir avec le Service des ressources financières). L’analyse complète sera déposée en annexe du dossier de présentation.*

# ANNEXES

Annexes requises :

* Fiche signalétique du programme
* Descriptifs (cibles de formation et contenu) de chacune des activités pédagogiques
* Analyse financière complète du projet réalisé par le Service des ressources financières[[2]](#footnote-3) (si la création du programme entraîne la création de nouvelles activités pédagogiques ou autres coûts supplémentaires)

Au besoin, le dossier peut également comporter les annexes suivantes :

* Entente de collaboration
* Rapports des analyses de besoins, sondages, enquêtes, études de marché
* Lettres d'appui
* Liste des personnes externes consultées dans l'élaboration du projet de programme

Ainsi que tout autre document jugé pertinent.

1. Ce dossier reprend la structure du dossier exigé pour la création d’un nouveau programme de grade. Les personnes intéressées à développer un nouveau programme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat sont invitées à se référer au gabarit détaillé élaboré en concertation par tous les établissements universitaires du Québec, ce dernier tenant compte des éléments permettant l’évaluation de qualité par la CEP ainsi que des critères d’opportunités utilisés par le CPU. [↑](#footnote-ref-2)
2. 1 Pour plus d’informations sur l’analyse financière des projets, veuillez contacter Vicky Richard au Service des ressources financières. [↑](#footnote-ref-3)